

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 14-476-1936 portant approbation des modifications apportées au lot n°178 Plateau du Serpent.

n° 14-476-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 juillet 1936

Numéro JO
n° 476 du 30/07/1936

Date du numéro
30 juillet 1936

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret dit 29 Juillet 1929 sur le régime des terres domaniales de la Côte française des Somalis : Vu l'arrêté du 8 décembre 1925 fixant les conditions d'application du décret susvisé du 29 juillet 1924: Vu l'arrêté du 17 juillet 1936 portant déclassement du Domaine public d'une zone de cinquante mètres de long des lots n° 178 et 178 quater du Plateau du Serpent

Vu le plan de lotissement du Plateau du Serpent

Vu l'intérêt qu'il va à modifier le lot n° 178 du Plateau du Serpent pour permettre une meilleure utilisation des terrains libres: Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 17 juillet 1936,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er, — Sont approuvées les modifications apportées au lot primitif n° 178 du Plateau du Serpent, telles qu'elles sont figurées sur le plan ci-annexé, Art, 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

A. ANNET.